



Mai 2022- n°2022 – 61

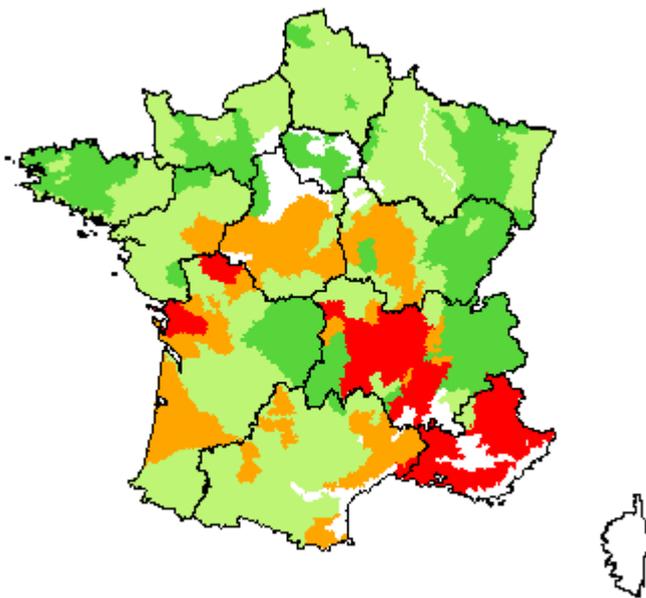
Infos rapides

Prairies permanentes productives vues par Isop - 2/8

Une production d'herbe proche de la normale

Au 20 mai 2022, au niveau national, la production cumulée des prairies permanentes est proche de la normale. Après un redémarrage rapide de la pousse d'herbe à la sortie de l'hiver, la sécheresse a fortement ralenti la pousse de l'herbe. La situation s'est détériorée dans la plupart des régions, notamment dans le Sud-Est. La production demeure encore excédentaire dans le Centre-Est et le Nord-Ouest.

Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région fourragère, au 20 mai 2022



Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018.


**MINISTÈRE
 DE L'AGRICULTURE
 ET DE LA SOUVERAINETÉ
 ALIMENTAIRE**

*Liberté
 Égalité
 Fraternité*

La légende des graphiques et cartes présentant des ratios de pousse cumulée par rapport à une valeur de référence correspond aux classes suivantes :

- Absence de données
- Déficit important : 75 % et moins ;
- Déficit faible : de plus de 75 % à 90 % ;
- Normale : de plus de 90 % à 110 % ;
- Excédent : plus de 110 %.

Bilan de campagne

Les faits marquants

La sécheresse ralentit la pousse d'herbe

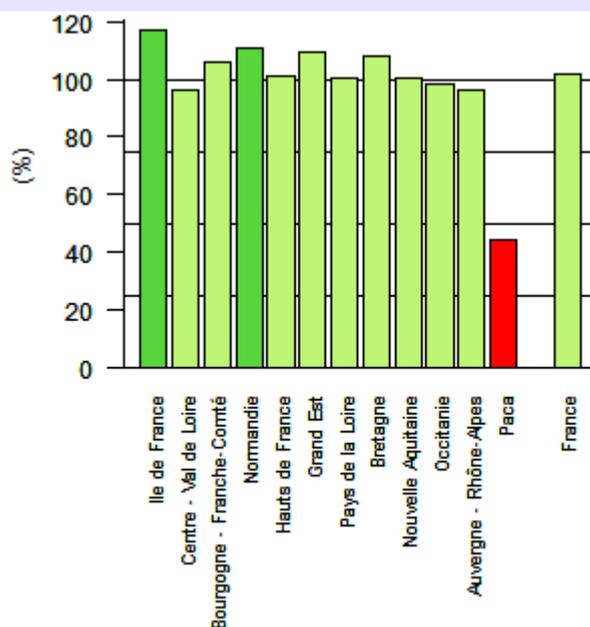
Au 20 mai 2022, la pousse cumulée des prairies permanentes dépasse en moyenne de 2 % celle observée au niveau national sur la période 1989-2018 (cf méthodologie). L'excédent était de 24 % en avril. Depuis, l'absence prolongée de précipitations s'est accompagnée de températures sensiblement supérieures à la normale, ralentissant fortement la pousse de l'herbe sur la quasi-totalité du territoire. Le

potentiel de production de printemps pourrait être impacté par cette période sèche.

En région, le déficit est supérieur à 25 % dans 12 % des régions fourragères, presque toutes situées dans le quart Sud-Est. A l'inverse, la pousse cumulée est excédentaire d'au moins 25 % dans seulement 8 % des régions fourragères du Centre-Est et Nord-Ouest.

Les indicateurs

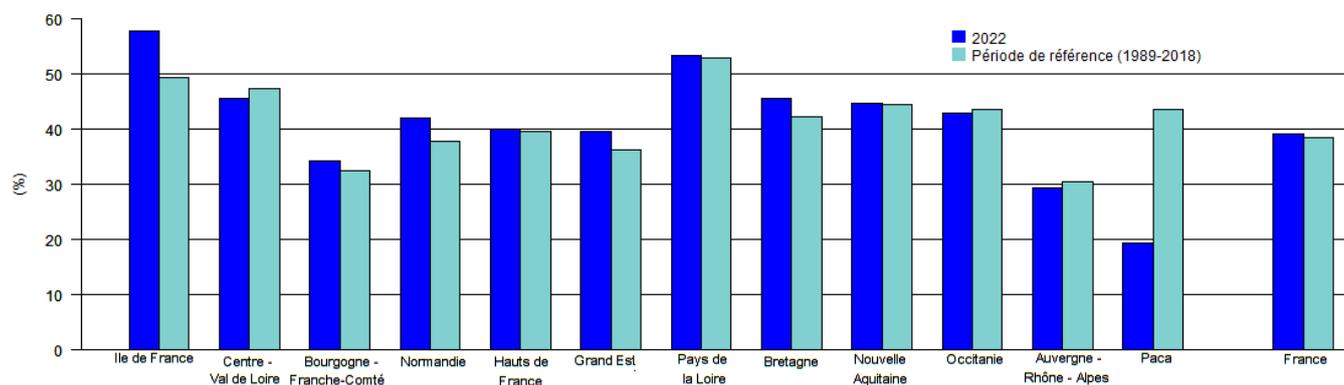
Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région, au 20 mai 2022



Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

Mise en perspective

Avancée de la pousse* au 20 mai 2022



Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

*Pousse cumulée en mai, depuis le début de la campagne, en % de la pousse annuelle de référence

Méthodologie

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la quasi-totalité du territoire de la France métropolitaine.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Le système ne tient pas compte de l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédoclimatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et novembre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.

En 2022, une nouvelle version d'ISOP est mise en production. A l'occasion de cette mise à jour, trois ensembles de modifications ont été apportées au système ISOP :

- (i) **Mise à jour du code STICS utilisé pour estimer la production d'herbe et hébergé par le système ISOP : la version 10 de STICS remplace la V3 utilisée dans ISOP jusqu'à la campagne 2021 incluse. Cette V10 de STICS apporte notamment des améliorations concernant l'impact du climat sur la production des prairies ;**
- (ii) **Mise à jour des séries météorologiques avec une prise en compte de l'altitude météorologique représentative permettant de réaliser des simulations par tranche d'altitude de 500 mètres dans certaines régions fourragères. Les données météorologiques n'ont pas changé : elles sont toujours issues d'une grille à 0.125 ° établie par Météo-France par spatialisation de son réseau de mesures ;**
- (iii) **Mise à jour des surfaces de prairie par région fourragère.**

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAE et le SSP.

Cet Infos Rapides ne traite que des résultats des **prairies permanentes productives**.

Par convention, la production est dite **excédentaire** quand l'indice ISOP dépasse 110, elle est considérée comme **normale** quand l'indice est compris entre 90 et 110, et **déficitaire** si l'indice est inférieur à 90.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

On y trouve notamment :

- les données historiques (jusqu'à N-1) concernant la production et les surfaces des prairies dans la rubrique « Statistique agricole annuelle ».
- pour l'année N, les données sur les grandes cultures, y compris le maïs fourrage, dans la rubrique « conjoncture agricole » sous le thème « Grandes cultures et fourrages ».



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de Souveraineté Alimentaire
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Corinne Prost
Rédacteur : Dominique Fiche
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2022

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)